

PRIÈRES.

Le très honorable sénateur Meighen dépose sur la Table:—

Le seizième rapport annuel du Conseil National des Recherches, 1932-1933.

Le rapport du ministère de la Défense nationale, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933. (Partie I—Services de la Milice et de l'Air, Partie II—Service naval). Editions anglaise et française.

Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice terminé le 31 mars 1933. (Edition française).

Rapport du Commissaire des brevets pour l'exercice terminé le 31 mars 1933. (Edition française).

A l'appel de l'Ordre du Jour pour la deuxième lecture du bill (A) intitulé: "Loi concernant les loteries, dites sweepstakes, pour hôpitaux", il est
Ordonné: Que cette deuxième lecture soit remise à jeudi prochain.

Le très honorable sénateur Meighen présente au Sénat un bill (B) intitulé: "Loi modifiant la Loi des compagnies d'assurance étrangères, 1932".
Première lecture de ce bill ayant été faite, il est
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture jeudi prochain.

Le très honorable sénateur Meighen présente au Sénat un bill (C) intitulé: "Loi concernant les cours de l'Amirauté".
Première lecture de ce bill ayant été faite, il est, avec la permission du Sénat,
Ordonné: Que ce bill soit inscrit à l'Ordre du Jour pour subir sa deuxième lecture demain.

La Chambre des Communes transmet par son greffier un message ainsi conçu:—

LUNDI, 14 février 1934.

Résolu.—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé l'honorable Orateur et messieurs Barber, Bertrand, Bourassa, Boyes, Butcher, Carmichael, Charters, Chevrier, Cotnam, Dubois, Dupuis, Factor, Ferland, Fontaine, Fortin, Fraser (Cariboo), Gagnon, Girouard, Guthrie, Hepburn, Irvine, Jones, Lafèche, Larue, LaVergne, Mac-Millan (Saskatoon), Mareil, McGillis, McGregor, McIntosh, Peck, Perley (Sir George), Pouliot, Quinn, Rhéaume, Short, Smoke, Sterling, Thauvette, Thompson (Simcoe-Est), Thompson (Lanark), White (London) et Wright pour composer un comité chargé d'aider Son Honneur l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de la Chambre des Communes sont concernés et pour agir au nom de la Chambre des Communes comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné: Que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Certifié.

ARTHUR BEAUCHESNE,
Greffier de la Chambre des Communes.

Ordonné: Que ledit message soit déposé sur la Table.